

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 24 janvier 2020

Date de publication : 30 janvier 2020	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 17 janvier 2020	Nombre de délégués présents ou représentés : 16 Votes : Pour : 16 - Contre : - Abstentions :

Le 24 janvier 2020, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Magné (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Étaient présents:

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Mme Myriam GARREAU, M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : M. Pascal DUFORESTEL, M. Guy MOREAU

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : M. François BON

Au titre des communes : M. Bernard BORDET, M. Jean-Pierre SERVANT, M. Marc THEBAULT,
Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI : M. Michel SIMON, M. Yann HELARY

Au titre des chambres d'agriculture : M. Xavier GARREAU

Étaient représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : M. Maxence DE RUGY

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : Mme Catherine DESPREZ

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : M. Arnaud CHARPENTIER

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Benoît BITEAU, M. Joël BLUTEAU, M. Jérémy BOISSEAU, M. Jean-Claude RICHARD,
M. Stéphane VILLAIN

Projet LIFE ALIENAR pour lutter contre les « rongeurs aquatiques envahissants »



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Projet LIFE ALIENAR pour lutter contre les « rongeurs aquatiques envahissants »

Contexte

En tant que Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles de la Région Pays de la Loire, Polleniz développe des actions pour améliorer la lutte contre les rongeurs aquatiques. Il s'agit en particulier de maîtriser les populations de ragondins, fortement présentes dans les zones humides de la région. Suite au séminaire « Rongeurs aquatiques envahissants » (RAE), organisé en 2016 à Fontenay-le-Comte, Polleniz a engagé une réflexion dans le but de mobiliser des moyens financiers afin d'améliorer la connaissance de l'espèce et l'action de lutte à l'échelle régionale.

Ce travail s'est concrétisé par l'élaboration d'un projet LIFE en 2019 qui s'articule autour de 3 axes :

- Améliorer la lutte : tester de nouvelles méthodes et technologies, mieux prendre en compte la question du bien-être, caractériser les zones de capture pour mieux cibler les zones à privilégier
- Renforcer la structuration du réseau
- Evaluer et réduire les impacts des « RAE » sur la biodiversité

Il concerne trois sites Natura 2000 dans lesquels la présence des « RAE » pose problème : la Brière, le Marais poitevin et la Réserve Naturelle du Lac de Grand-Lieu.

Polleniz se positionne en tant que bénéficiaire principal du projet LIFE et propose au Parc du Marais poitevin d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'une partie des actions mises en œuvre sur son territoire.

Le budget prévisionnel pourrait approcher les 5 millions d'euros. En fonction des actions retenues par la commission européenne, le Parc pourrait devoir formaliser ses demandes de financement au cours des premiers mois de l'année 2020 pour un projet engagé en 2021.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- d'autoriser le Président à effectuer les demandes de financement correspondantes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

